

FICHE PRODUIT

Date : 03/07/25



Seau 4 lt, gris avec anse encastrable en polypropylène de couleur



RÉF.		CAPACITÉ (litres)	COND.	POIDS NET (kg)	DIM. (cm) ↓ ↓ ↓
0700204/J		4 lt	1	0.29	21 x 16,5 x 22,5

ECO BOX



PRODUIT PSV

Produit réalisé en partie avec des composants en plastique certifiés PSV - Plastica Seconda Vita : la première marque, italienne et européenne, de certification environnementale de produit qui garantit et rend plus facilement identifiables les biens obtenus à partir de matières plastiques de recyclage.



PRODUIT ECO-RESPONSABLE

Produit fabriqué avec des matériaux recyclables en fin de vie et vendu dans un emballage conforme au décret législatif 116 du 03-09-2020 concernant l'obligation d'étiquetage environnemental pour une élimination correcte à la fin de l'utilisation. 99 % des emballages en carton utilisés par l'entreprise sont fabriqués en moyenne avec 80 % de papier recyclé.

DESCRIPTION

Seau en polypropylène 4 lt, gris avec anse encastrable en polypropylène de couleur. Matériau de première qualité : résistant aux chocs et à un usage fréquent. L'anse repose sur le bord du seau réduisant les dimensions d'encombrement. Graduation à l'intérieur du seau de 0 à 4 litres. Produit sans latex - Fabriqué en Italie.

APPLICATIONS

Seau polyvalent utilisable seul ou en tant que composant dans les chariots Alpha en combinaison avec l'anneau central.

COMPOSITION

Copolymère de polypropylène

DÉCLINAISONS

Réf : 0700204/B - Seau 4 lt - bleu
 Réf : 0700204/R - Seau 4 lt - rouge
 Réf : 0700204/J - Seau 4 lt - jaune
 Réf : 0700204/V - Seau 4 lt - vert
 Réf : 0700204/G - Seau 4 lt - gris

(Données, dimensions, poids : tolérance de +/- 5%)

FICHE PRODUIT

Date : 03/07/25

SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous vendons ne nécessitent pas de certification de produit, car ils correspondent à la définition du décret législatif 206 du 06.09.2005.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».